



SAMRO, le Vendéen lève 7,5 millions d'euros auprès des banques pour franchir la crise

mardi 9 décembre 2008, par [lpe](#)

Non loin de notre territoire picto-charentais, SAMRO, basé à Fontenay le Comte en Vendée, **leader national de la fabrication de semi-remorques** avec 200 millions d'€ de chiffre d'affaires, a obtenu dernièrement auprès d'un pool de 7 banques un concours de 7,5 millions d'euros pour faire face à la crise (35% de chute d'activité ces derniers mois) : « *Nos clients, les transporteurs, ont moins de facilité à obtenir des fonds pour financer leurs investissements. Du coup, ils reportent ou annulent leurs commandes* », note **Stéphane Soulard**, Pdg de la holding EDL, distributrice de la marque Samro en Europe.

Associés aux 1,5 millions apportés par la famille Soulard, fondatrice du Groupe, ces fonds vont consolider la trésorerie de l'entreprise qui compte 700 salariés et 10 sites dans l'Hexagone et à l'étranger pour 8000 châssis fabriqués par an. Les licenciements ont ainsi pu être évités grâce aussi à une suppression des contrats intérimaires et des heures supplémentaires.

Une réaction rapide



La direction de l'entreprise de Fontenay le Comte souligne également la rapidité avec laquelle le dossier a été traité : **le Comité interministériel de restructuration industrielle (Ciri) et le médiateur du crédit** ayant été saisis, ils ont contribué à rassembler les banques à Bercy pour un accord à hauteur des besoins de l'entreprise.

Samro envisage l'avenir avec plus de sérénité. Fort d'un concept breveté de châssis boulonné, le leader français de la construction de châssis vise à nouveau **une croissance à deux chiffres dès 2010**. « *L'innovation consiste à pouvoir transférer l'assemblage des châssis partout en Europe. C'est une façon de rapprocher le produit du client.* » Ce concept fait aujourd'hui école en Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Espagne, Slovaquie et en Serbie.

Plus sur www.samro.fr

Concernant le CIRI, les contacts sont les suivants :

- pour les entreprises de plus de 400 salariés : 01 44 87 72 58, Secrétariat général du CIRI, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Télédéc 262, 139, rue de Bercy
F-75 572 Paris cedex 12,
- pour les entreprises de moins de 400 salariés : le contact, ce sont les **CODEFI** (comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises) départementaux :

- en Charente : ANGOULÊME 3 pl. du Champ de Mars, BLANC Karine 05.45.94.37.26,
karine.blanc@dgfip.finances.gouv.fr

- en Charente-Maritime : LA ROCHELLE, 14 rue Réaumur, BONHOMME Catherine - 05.46.00.39.58,
catherine.bonhomme1@dgfip.finances.gouv.fr

- en Deux-Sèvres : NIORT 44 rue Alsace-Lorraine, XHAARD Florence - 05.49.06.36.07,
florence.xhaard@dgfip.finances.gouv.fr

- dans la Vienne : POITIERS 11 rue Riffault, LE BEHEREC Gérard - 05.49.55.62.80,
gerard.lebeherec@dgfip.finances.gouv.fr et BARTHE Nicole - 05.49.55.62.84,
nicole.barthe@dgfip.finances.gouv.fr

Pour en savoir plus sur ces dispositifs d'accueil des entreprises en difficultés, [cliquez ici](#)